



Votre futur nous engage.



**Comprendre
votre facture**

Votre facture en un coup d'œil

Sur le réseau ALTIS, il existe deux méthodes de facturation qui dépendent du modèle de compteur. Les données sont soit relevées manuellement par un technicien, soit remontées automatiquement.

Lorsque les données sont relevées manuellement, la facturation se compose de 3 acomptes trimestriels et un décompte annuel. Les acomptes sont basés sur la consommation de l'année précédente et les tarifs de l'année en cours. Tandis que pour les données remontées automatiquement, la facturation est faite via 4 décomptes et correspond à la consommation effective.

Le tableau ci-dessous résume les différents postes de votre facture. Ces derniers peuvent différer selon les prestations que vous avez souscrit avec ALTIS et de votre commune d'habitation.

☀ La première ligne (en déduction) est pour les clients possédant une installation solaire. Cette donnée correspond à la production d'énergie réinjectée dans le réseau.

Cela représente l'**électricité** facturée, comprenant l'énergie, l'acheminement et les taxes.

☀ Uniquement pour les clients ayant une installation solaire et ayant souscrit au produit de stockage **HORIZON**.

Il s'agit de l'utilisation et frais liés aux traitements de l'**eau potable**.

Il s'agit du traitement et des frais liés aux **eaux usées**.

Sur la **Commune Val de Bagnes**, la défense incendie est présente sur votre facture.

Sur la **Commune de Bovernier**, la voirie est facturée en même temps que l'eau et l'électricité.

N° facture 0000000 du 08.02.2023
Echéance de paiement 10.03.2023
N° abonnement 000000
N° client 000000

Période du 1er janvier 2023 au 31 décembre

Décompte	HT
Electricité ☀	-1'299.85
Electricité	592.40
Horizon	939.06
Horizon ☀	-1'034.01
Eau	86.15
Assainissement	108.90
Défense Incendie	60.40
Voirie	60.58

Electricité

Vous découvrez la période de consommation mesurée et facturée.

Electricité		Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023					
N° Compteur	Date de relevé	Nbre jrs	Elément	Ancien Index	Nouvel Index	Coef.	Quantité
Point de mesure : 170588	CH1022701234500000000000000004918 Du 01.09.2023 au 01.01.2024	122	Electra Hydris HP (jour) - Blueelec	32049	33585		1'536 kWh

 Point de mesure : Du 01.01.2023 au 01.01.2024	CH11005012345PRODUCTION0000004918 365 Production	28740	36432	-7691 kWh
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------	-------	-------	-----------

Cette section détaille votre production annuelle si vous disposez d'une installation photovoltaïque. Elle figure uniquement sur **votre dernière facture de l'année en cours** .

Calcul des prix de votre électricité

ALTIS vous facture une énergie propre et durable, 100 % hydraulique d'origine suisse ou européenne. Le prix de l'énergie est actualisé chaque année en fonction de l'évolution du marché de l'électricité.

Le **tarif double** s'applique aux clients dont la consommation de nuit dépasse d'1/3 de la consommation totale. Il existe toutefois d'autres tarifs qui sont déterminés par votre consommation ou/et votre situation. Pour plus d'informations : www.altis.swiss ou par téléphone.

Nombre de kWh consommés de jour ou de nuit.

Calcul des prix	Quantité	Prix unitaire	Durée	Montant CHF HT	Taux TVA	Montant CHF TTC
E 011 - BT Simple						
Energie						
Electra Hydris HP (jour) - Blueelec	1'536 kWh	18.77 ct./kWh		288.27	7.7	310.47
Electra Hydris HC (nuit) - Blueelec	486 kWh	18.77 ct./kWh		91.17	7.7	98.19
Energie Abonnement	1	12.00 CHF/an	90 j	3.00	7.7	3.23
Sous-total Energie						411.89

Frais inérents administratifs, envoi et gestion des factures.

Le tarif « **jour** » correspond à la consommation mesurée de 6h à 22h.

Le tarif « **nuit** » correspond à la consommation mesurée de 22h à 6h.

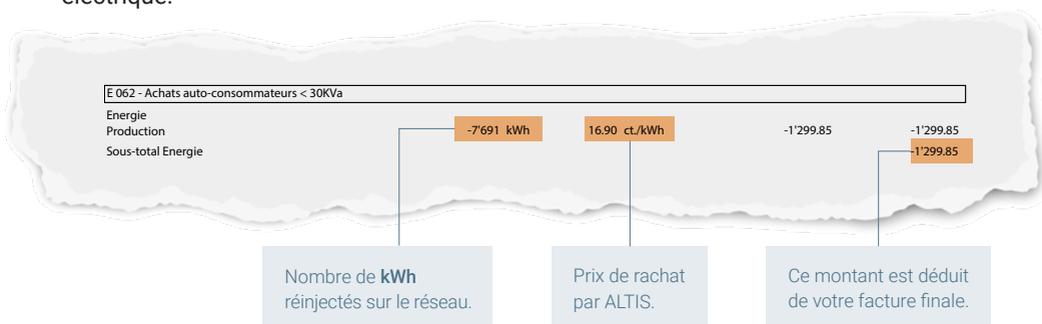
Prix total TTC de l'électricité sans les coûts de l'acheminement et les redevances.

Vous pouvez consulter les tarifs sur notre site internet www.altis.swiss/tarifs



Votre production solaire

Cette section est présente seulement pour les personnes qui disposent d'une installation photovoltaïque et qui réinjectent le surplus de production non-consommée sur le réseau électrique.



Acheminement

L'acheminement est le transport de l'énergie. Il permet d'assurer le financement du réseau, son exploitation, son extension, son entretien et l'amortissement des investissements. Le tarif est validé par l'ElCom; l'autorité indépendante fédérale de régulation.

Acheminement					
Timbre HP (jour)	2'316 kWh	8.30 ct./kWh	192.19	7.7	206.99
Timbre HC (nuit)	1'340 kWh	6.50 ct./kWh	87.11	7.7	93.82
Taxe à l'ampère	25	3.00 CHF/an	90 j	18.75	7.7
Sous-total Acheminement					321.00

Il s'agit d'une taxe fixe basée sur la puissance de votre installation.

Pour les grands consommateurs > 50'000 kWh d'autres règles s'appliquent. Pour plus d'informations: www.altis.swiss

Taxes

Les taxes communales, cantonales et fédérales sont la dernière composante tarifaire d'une facture d'énergie. Ces taxes sont fixées par les autorités compétentes, puis redistribuées en l'état.

Représente la taxe fédérale destinée à alimenter un fonds de subventionnement des projets d'énergie renouvelable.

Le nombre de kWh total consommés.

Taxes

Taxe fédérale (RPC) <i>y compris taxe pour la protection des eaux et des poissons</i>	3'656 kWh	2.30 ct./kWh	84.08	7.7	90.55
PCP (prest. collectivités publiques)	3'656 kWh	0.16 ct./kWh	5.85	7.7	6.30
Swissgrid Services-système	3'656 kWh	0.93 ct./kWh	34.00	7.7	36.62
Sous-total Taxes					133.47
Total Electricité					218.23

Représente la taxe fédérale qui permet d'entretenir le réseau de transport de haute tension.

Représente les taxes communales liées à l'utilisation du domaine public et au financement de l'éclairage public.

Horizon

Si vous stockez votre énergie avec Horizon, une section complémentaire est présente sur votre facture.

Horizon							Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	
Calcul des prix	Quantité	Prix unitaire	Durée	Montant CHF HT	Taux TVA	Montant CHF TTC		
Horizon								
Abonnement Horizon	8 kW	45.00 CHF/kW/an	1 an	351.00	7.7	378.03		
Déduction pour stockage	5'460 kWh	16.90 ct./kWh		922.74		922.74		
Restitution énergie stockée	5'460 kWh	-28.82 ct./kWh		-1'573.57	7.7	-1'694.73		
Sous-total						-393.96		
Total Horizon						-393.96		

Désigne le coût de votre abonnement HORIZON en fonction de la puissance (kW) de votre installation.

Il s'agit de l'électricité valorisée au tarif « Simple ». Ce montant est versé pour l'énergie stockée consommée et met en évidence l'économie réalisée via le stockage.

Désigne l'énergie que vous n'avez pas utilisée tout de suite, qui est stockée et utilisée plus tard. Cette part vient en crédit afin de faire la balance avec la production annuelle réinjectée et reprise dans le réseau plus haut.

Eau

Vous découvrez la période de consommation mesurée et facturée lorsque vous possédez un compteur d'eau.

Eau								Du 1er octobre 2023 au 31 décembre 2023	
N° Compteur	Date de relevé	Nbre jrs	Elément	Ancien Index	Nouvel Index	Coef.	Quantité		
210634	Du 01.10.2023 au 01.01.2024	92	Consommation eau	1'013	1'056		43	m ³	

Il s'agit de la période de consommation mesurée par le compteur et facturée.

Correspond à la quantité consommée durant la période de consommation.

Calcul des prix de l'eau

Représente l'eau consommée en m³ mesurée par votre compteur.

Il s'agit d'une taxe annuelle fixe facturée par logement pour l'eau.

Calcul des prix	Quantité	Prix unitaire	Durée	Montant CHF HT	Taux TVA	Montant CHF TTC
Tarif 520						
Consommation eau	43 m ³	80.00 ct./m ³		34.40	2.5	35.26
Taxe de base eau	27 UR	6.00 CHF/UR/an	90 j	40.50	2.5	41.51
Taxe admin. eau par usager	1	45.00 CHF/an	90 j	11.25	2.5	11.53
Total Eau						88.30

Il s'agit d'une taxe annuelle fixe pour l'eau déterminée pour chaque logement. Elle est facturée en fonction du nombre d'unités de raccordement et de son coefficient.

Vous pouvez découvrir le calcul des taxes de base et administrative sur www.altis.swiss/tarifs

* Pour la commune de Bovernier, rendez-vous sur notre site pour la tarification spécifique.

Assainissement

L'assainissement correspond aux différentes taxes pour le traitement des eaux usées. Ces taxes varient en fonction de votre commune d'habitation.

Représente la quantité des eaux usées en m³ mesurée par votre compteur.

Il s'agit d'une taxe annuelle fixe facturée par logement pour l'assainissement.

Assainissement							Du 1er octobre 2023 au 31 décembre 2023	
Calcul des prix	Quantité	Prix unitaire	Durée	Montant CHF HT	Taux TVA	Montant CHF TTC		
Consommation assainissement	43 m3	80.00 ct./m3		34.40	7.7	37.05		
Taxe de base assainissement	27 UR	9.00 CHF/UR/an	90 j	60.75	7.7	65.43		
Taxe admin. assainissement par usager	1	55.00 CHF/an	90 j	13.75	7.7	14.81		
Total Assainissement						117.29		

Il s'agit d'une taxe annuelle fixe pour l'assainissement déterminée pour chaque logement. Elle est facturée en fonction du nombre d'unités de raccordement et de son coefficient.



Particularité selon votre commune

Défense incendie

Si vous habitez sur la **Commune Val de Bagnes**, une section « Défense incendie » est présente sur votre facture. Il s'agit d'une taxe annuelle calculée sur la valeur cadastrale de votre bâtiment.

Défense Incendie		Du 1er octobre 2023 au 31 décembre 2023				
Calcul des prix	Quantité	Prix unitaire	Durée	Montant CHF HT	Taux TVA	Montant CHF TTC
Tarif 300						
Taxe défense incendie		0.75 %/an	90 j	60.40	2.5	61.91
Total Défense Incendie						61.91

Taxe de base annuelle fixe se basant sur la valeur cadastrale du bâtiment et s'appliquant à tous les bâtiments se trouvant dans un périmètre de 100 m d'une borne hydrante.

Le calcul correspond au 1% du 75% de la valeur cadastrale.

Voirie

Si vous habitez sur la **commune de Bovernier**, une section « Voirie » est présente sur votre facture. Cette taxe concerne la gestion des déchets (limitation, tri, collecte, transport, stockage provisoire, valorisation, traitement et contrôle).

Voirie		Du 1er octobre 2023 au 31 décembre 2023				
Calcul des prix	Quantité	Prix unitaire	Durée	Montant CHF HT	Taux TVA	Montant CHF TTC
Voirie						
Taxe de base dès 5 pièces	1	225.00 CHF/an	90 j	56.25	7.7	60.58
Total Voirie						60.58

Le tarif de voirie est composé d'une taxe de base annuelle fixe basée sur le nombre de pièces du logement. Pour plus d'informations, consultez notre site internet : www.altis.swiss/tarifs



Passez à la facture électronique

MODE D'EMPLOI

Payez et recevez directement vos factures sur la plateforme eBill via votre ebanking. Validez automatiquement les factures et maîtrisez les dates de paiement en 1 clic!

Votre facture eBill

- 1 Munissez-vous de votre facture ALTIS avec votre **n° de client**
- 2 Connectez-vous à votre compte bancaire ou postal
- 3 Rendez-vous sous la rubrique **Paiements**, puis **Facture eBill**
- 4 Ajouter ALTIS dans les émetteurs de factures à l'aide de votre n° de client



Des questions ?

Notre service clients est à votre disposition
au **027 777 10 01**.

Afin de faciliter les échanges, indiquez-nous
votre n° client qui se trouve sur votre facture.



ALTIS Groupe SA

Place de Curala 5
1934 Le Châble

027 777 10 01
info@altis.swiss